

Confédération

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **70 (1919)**

Heft 11-12

PDF erstellt am: **28.11.2022**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Correspondance.

Un lecteur du *Journal forestier suisse*, qui tient à conserver l'anonymat, m'adresse par l'intermédiaire de la rédaction une observation à propos de mon dernier article: „Une application de la méthode du contrôle“.

M. X. s'étonne que le matériel moyen qui était en 1908 à l'hectare de 368 m³ et qui a passé en 1918 à 393 m³, et qui de ce fait n'a augmenté que de 25 m³ en 10 ans, permette de constater un accroissement moyen de 8,8 m³ par hectare et par an, tandis qu'il lui semble ressortir des chiffres ci-dessus que cet accroissement n'a été que de 2,5 m³.

Il y a lieu d'ajouter, pour déterminer cet accroissement du matériel final de 393 m³, le volume exploité par an et par hectare au cours de la dernière décennie. J'avais cru pouvoir me passer de cette indication, mais puisque j'ai été mal compris, voici les données relatives à cet égard.

Tout d'abord, je tiens à reconnaître une coquille qui s'est glissée dans la rédaction de mon article. Le matériel initial par hectare était de 386 m³ (et non de 368 m³).

Le matériel final en 1918 par hectare est de	393 m ³
Il a été exploité en 10 ans 2166 m ³ , soit par hectare	81 m ³
Matériel final, plus exploitation	474 m ³
Le matériel initial en 1908 par hectare était de	386 m ³
Différence	88 m ³
Donc accroissement moyen par hectare et par an	<u>8,8 m³</u>

Je prie le lecteur anonyme d'excuser et mon peu de clarté et la coquille bien involontaire que j'ai signalée. Je suis heureux que ma prose ait pu l'intéresser et tout en me mettant bien à son service pour tout renseignement complémentaire qui pourrait lui être utile, je lui présente bien et dûment signées mes sylvicoles salutations.

J. J. de Luze, inspecteur forestier.

CONFÉDÉRATION.

Commission fédérale pour l'examen de l'Etat des forestiers. Le Conseil fédéral a confirmé pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'au 9 septembre 1922, les membres et suppléants actuels de cette commission. Ce sont:

Membres: MM. *Muret, E.*, inspecteur forestier cantonal, à Lausanne.
Örtli, W., „ „ „ „ à Glaris.
von Seutter, A., inspecteur forestier d'arrond., à Berne.

Suppléants: MM. *Weber, Th.*, inspecteur forestier cantonal, à Zurich.
Biolley H., „ „ „ „ à Neuchâtel.

Font en outre partie de cette commission, de droit: l'inspecteur général des forêts et le professeur principal de l'Ecole forestière fédérale.

CANTONS.

Zurich. Le rapport de gestion de l'administration forestière de *Winterthour* est toujours attendu avec impatience. Celui pour l'exercice de 1918, qui vient de paraître, nous apprend que le résultat financier a été remarquablement favorable. Qu'on en juge:

Le rendement brut à l'ha. s'est élevé à fr. 497,33 (en 1917: fr. 299,07), tandis que les dépenses ont été de fr. 143,72 (1917: fr. 85,98), laissant ainsi un *rendement net* de fr. 353,61 à l'ha (1917: fr. 213,09). Le prix de tous les assortiments a été élevé; il ressort, en moyenne, brut, à fr. 50,67 par mètre cube.

On pourrait être tenté d'admettre que ce beau rendement est imputable à des surexploitations. Il n'en est rien. Mieux que cela: si l'on considère la période de 1913 à 1918, il a été économisé sur la possibilité 482 m³! Voila de quoi rendre jaloux bien des collègues et de quoi adresser au très compétent administrateur de ces forêts, M. Arnold, des félicitations bien méritées.

Obwald. M. *Eric Rennhart* d'Aarau a été appelé, en juin dernier, au poste d'adjoint de l'inspecteur forestier cantonal. Ce poste était vacant depuis quelques mois.

Glaris. L'inspectorat cantonal des forêts vient de publier son rapport de gestion pour 1918/19. Nous y avons glané ces quelques renseignements:

Durant l'exercice écoulé, les surexploitations dans les forêts communales se sont élevées à 6.142 m³; de 1916 à fin 1918, elles ont comporté, au total, 20.144 m³, ce qui équivaut à 1¹/₂ la possibilité annuelle. D'autre part, les forêts glaronnaises, celles des basses régions surtout, ont gravement souffert du coup de föhn du 5 janvier 1919 qui a renversé environ 30.000 m³. Ce sont là de graves bouleversements dont ces forêts porteront longtemps l'empreinte.

St-Gall. De ce canton nous arrive la même nouvelle que du Valais: on prévoit une augmentation prochaine du nombre des arrondissements forestiers. Nous renseignerons nos lecteurs dès qu'une décision des autorités compétentes sera intervenue.

— Nous lisons dans la *Nouvelle Gazette de Zurich* du 15 octobre: „Le Conseil d'Etat vient de transmettre au Grand Conseil un projet d'arrêté additionnel à la loi forestière. Le projet partage le canton en 8—10 arron-